

“Trame verte et bleue urbaine et périurbaine”

- Expérimentation et observation des pratiques -

- RETOUR D'EXPERIENCE -

17/18

ÉTUDE PILOTE DE DÉFINITION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

- FAISCEAU D' ACTIONS 2015

Cette action est une mission expérimentale d'accompagnement pour la prise en compte des réseaux écologiques dans la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme sur les territoires des communautés de communes de Billom Saint-Dier et Vallée du Jauron .

Contexte

Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez travaille depuis plusieurs années à la déclinaison opérationnelle de la Trame Verte et Bleue sur son territoire et accompagne les collectivités territoriales pour affiner et inscrire la TVB dans leurs documents d'urbanisme. Il a souhaité tester une démarche exemplaire de prise en compte de la TVB avec trois objectifs :

- Contribuer aux futurs documents d'urbanisme à l'échelle d'une communauté de communes dite d'«expérimentation»,
- Sensibiliser les élus à la problématique des réseaux écologiques,
- Élaborer une méthode pour la prise en compte des réseaux écologiques par les communautés de communes dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.

Spécificités du territoire

Trois communautés de communes ont fusionné pour créer la Communauté de communes Billom Communauté le 1er janvier 2017. Ce territoire, intégré au Pays du Grand Clermont et à son SCOT, constitue le secteur le plus dynamique du PNRLF.

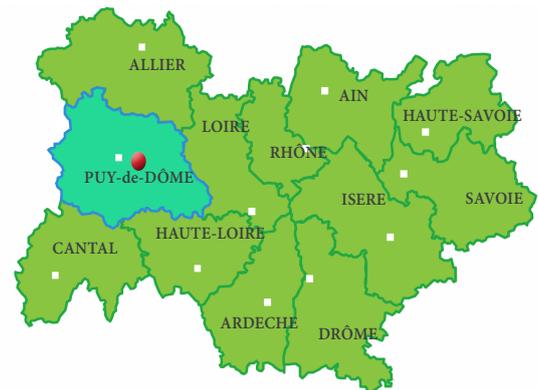
Il présente une grande diversité en amphibiens, insectes, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et plantes . De nombreuses espèces sont d'intérêt patrimonial, parmi lesquelles de nombreuses espèces dominantes : des espèces d'oiseaux, de chiroptères, d'insectes d'intérêt et des espèces floristiques. Plusieurs espèces sont menacées dont quelques unes protégées .

Les espèces à enjeux du territoire :

- **Espèces** : Sonneur à ventre jaune ; Guêpier d'Europe ; Milan royal ; Busard cendré ; Orchis à fleurs lâches, Sérapias langue... etc.
- **Milieus** : forêts diverses, sources et prés salés continentaux (très rares), pâtures mésophiles, pelouses thermophiles, pelouses à orchidées, bords de rivière, étangs, mares, prairies humides...

BILLOM COMMUNAUTÉ Puy-de-Dôme

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Identité du territoire

Le périmètre de l'action s'étend sur 276,48 km².
25 000 habitants sont concernés.

Ce territoire, situé entre la métropole, les espaces ruraux et montagnards, est très exposé à la péri-urbanisation, avec des impacts forts sur les paysages et la biodiversité.

A l'articulation entre la riche plaine agricole de Limagne et le massif du Livradois, il est occupé par des bourgs et des hameaux, des extensions résidentielles diffuses, de grandes cultures, des prairies d'élevage, des forêts, des zones humides et des cours d'eau.

Le périmètre d'étude recouvre des régions naturelles du Livradois-Forez, de la Limagne et du Val d'Allier.

Des espaces remarquables sont à relever :

- La vallée du Madet et les Puys sont des réservoirs de biodiversité,
- Le secteur des puys (milieux thermophiles) constitue un corridor écologique en pas japonais,
- La rivière Allier est l'axe majeur de la trame verte et bleue auvergnate.

Le coût de l'étude : 50 000 €

L'étude a été financée par :

- L'État (DREAL)
- La Région Auvergne
- L'Europe (FEADER)
- La communauté de communes de Billom Communauté
- Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Les acteurs impliqués

- Maître d'ouvrage : Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez
- Maître d'oeuvre : Biotope
- Organismes de conseil : le PNRLE, le CAUE 63, la DREAL, la DDT 63, le Syndicat du Pays du Grand Clermont, la Région Auvergne
- Services techniques du PNRLF
- Association : CEN Auvergne

La gouvernance

Plusieurs instances ont été chargées du suivi de l'étude pour comprendre, connaître, puis décider :

- 3 comités de pilotage
- 4 comités techniques
- 2 ateliers
- 2 visites de terrain

Description du projet

L'étude avait une vocation exploratoire et pédagogique visant à élaborer une méthodologie de diagnostic, de prise en compte de la biodiversité, à identifier les composantes de la trame verte et bleue et à proposer des modalités de préservation ou de protection (OAP, zonage, réglementation).

Méthodologie de l'action

Ce travail a été réalisé en deux étapes, à différentes échelles (EPCI, commune-test, sites ponctuels représentatifs).

Un inventaire bibliographique a été réalisé ainsi que des visites de terrain (observation paysagère et naturaliste) pour réaliser une cartographie de la biodiversité du territoire.

Première étape : identifier ses composantes à l'échelle de la communauté de communes, avec les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et leurs fonctionnements.

Deuxième étape : transposer les continuités écologiques dans un projet de trame verte et bleue à l'échelle intercommunale, avec un zoom sur une commune test.

Cette deuxième étape a guidé l'élaboration d'outils permettant de maintenir et restaurer les continuités écologiques.

Des propositions de traductions réglementaires ponctuelles ont été faites, avec une boîte à outils sur les OAP, le zonage et les articles de PLU. Des ateliers ont permis aux élus de se saisir de cette boîte à outils pour décliner la stratégie sur leur territoire.

La sensibilisation des élus a été un des axes forts de l'étude.

Céréaliculture et patrimoine végétal



Réalisations opérationnelles ou traductions réglementaires

Jardin privé

Incidences environnementales

La démarche a permis une meilleure connaissance des milieux et fonctionnalités écologiques de l'espace communautaire.

La continuité territoriale de cette action favorise l'établissement et la préservation de la TVB communautaire grâce au PLUi. Les effets induits sur l'environnement sont perceptibles dans les PLU communaux, comme sur la commune-test de Neuville, avec l'identification et la préservation des mares et des éléments du bocage.



Incidences économiques

Le potentiel touristique du territoire est avéré. Le maintien de la qualité environnementale du territoire est essentiel à son attractivité.

Ainsi le développement d'activités touristiques est en projet sur des gravières réhabilitées en bord d'Allier.

Formation à la taille des haies

Incidences urbaines

Les enjeux identifiés sur la ville principale, Billom, ont été intégrés dans son PLU récemment arrêté.

Sur l'espace rural, la politique de préservation des haies et la création d'une pépinière d'essences locales suivent les actions de sensibilisation liées au PLUi.

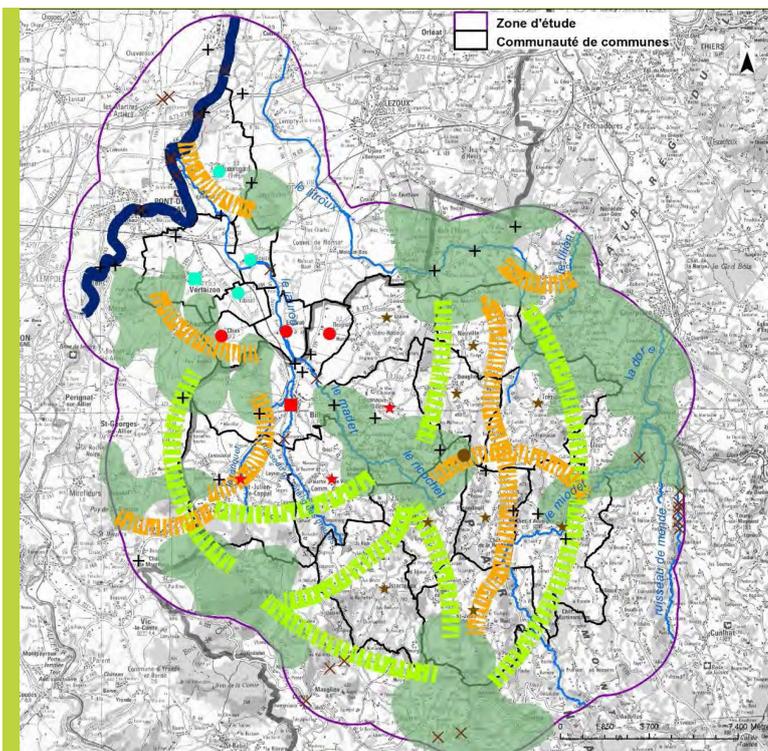


Vestiges de vergers du Billomois

Incidences sociales

L'étude a permis de sensibiliser efficacement les élus du territoire. Par la suite des actions de sensibilisation des habitants ont été organisées, soutenues par des associations dynamiques : découverte de la nature en ville avec une ethno-jardinière, conférences, exposition sur l'arbre... Le PNRLF a poursuivi l'étude par la recherche d'outils de sensibilisation grand public (voir la fiche « les Petites Terres »).





Objectif 1 : Intégrer les enjeux de la trame verte et bleue dans les hameaux, les bourgs et les zones urbaines

- ☆ Communes avec une urbanisation éparpillée en hameaux
- Communes avec une urbanisation en bourg
- Restaurer des espaces naturels fonctionnels dans la zone d'influence du Val d'Allier
- Maintenir les espaces naturels fonctionnels dans la zone d'influence de Billom
- Préserver des espaces naturels de qualité dans ces secteurs

Objectif 3 : Maintenir une place pour la nature dans les bourgs

- Conserver une place pour la nature en ville

Objectif 2 : Garantir et améliorer la fonctionnalité écologique des espaces de nature du territoire

- Réservoirs de biodiversité d'intérêt régional (toutes trames confondues) à préserver
- Principe de corridors écologiques à restaurer
- Principe de corridors écologiques à préserver
- Liaison aquatique d'intérêt régional à préserver
- Liaison aquatique d'intérêt local à préserver
- × Obstacles hydrauliques à effacer (Données ONEMA)
- Points de conflits entre les infrastructures de transport et des axes de déplacement potentiels à améliorer

Stratégie de territoire pour la prise en compte des trames vertes et bleues

Points d'amélioration :

- L'implication et la sensibilisation des habitants et d'autres acteurs du territoire permettraient de consolider et mieux partager la démarche.
- L'étude a été centrée sur les enjeux naturalistes. Une connaissance plus large des services rendus par les écosystèmes permettrait d'enrichir l'identification de la TVB.

Difficultés :

- L'approche très «naturaliste» de l'étude et orientée sur le diagnostic, a standardisé le travail sur l'outil PLU qui aurait pu être plus innovant.

Leviers d'action :

- La capacité de mobilisation du PNR Livradois-Forez, l'implication de nombreux acteurs de l'accompagnement des territoires et le caractère «pilote» de l'étude ont contribué à construire une culture partagée de la trame verte et bleue.

Les points forts :

- Une connaissance assez fine de la biodiversité du territoire;
- L'implication et la sensibilisation forte des élus en amont du PLUi;
- L'association des acteurs institutionnels et la confrontation des points de vue ont favorisé l'animation des débats;
- L'étude menée hors du cadre contraignant de l'élaboration d'un document d'urbanisme a permis une approche «détendue» de la thématique TVB, favorable à la reconnaissance des enjeux;
- La durée relativement longue de l'étude (un an) a facilité l'évolution des idées.

Références :

M. Dominique VERGNIAUD, directeur du PNR Livradois-Forez.
Mme Nadine NOGARET, chargée de mission biodiversité.

Auteurs : CAUE du Puy-de-Dôme - UR CAUE AuRA

Crédits photos : CAUE du Puy-de-Dôme

Date de réalisation : mars 2017

Date de publication : Décembre 2017

Mise en forme de la fiche : UR CAUE AuRA